



REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020

Etaient présents : LACOSTE Pierre, LAMON Monique, DUCASSE Jérôme, DUPUY Jean-François, BONNET Marielle, LESTRADE Nicolas, ADER Patrick, LOPEZ Nathalie, GUILHAUME Régis, LAPEYRE Laurent

Absents excusés : GUINLE Marie-Laure,

Secrétaire séance : Monsieur DUCASSE Jérôme.

ORDRE DU JOUR:

- 1) Vote des taux communaux 2020 :
- 2) Vote des subventions :
- 3) Vote du budget 2020 :
- 4) Désignations des délégués au sein des syndicats intercommunaux et de la communauté de communes :
- 5) Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

1) Vote des taux communaux 2020 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le taux des taxes locales pour 2020.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Le maintien des taux des taxes fixés en 2019.

Les taux pour 2020 seront :

- Taxe foncier bâti :	3.65 %
- Taxe foncier non bâti :	28.55%
- C.F.E :	21.95 %

Voté à l'unanimité

2) Vote des subventions :

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :
d'allouer pour l'année 2020 les montants suivants aux associations communales, intercommunales
et autres :

Associations	Montant
Ass. RUGBY POUYASTRUC (<i>inter-communale</i>)	330,00 €
Ass. APE de l'Arrêt Darré	100,00 €
As. FAMILLE RURALE (communale)	120,00 €
As. LOCALE D'AIDE A DOMICILE	200,00 €
COMITE des FETES de SOUYEAUX (communale)	900,00 €
PREVOYANTS de SOUYEAUX (communale)	1 000,00 €
SOCIETE de CHASSE (communale)	200,00 €
TENNIS de POUYASTRUC (inter-communale)	50,00 €
Association des Lieutenants de Louvetterie H-P	40,00 €
Association Pouyastruc Handball Féminin (inter-communale)	100,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Rives de l'Adour	40,00 €
Festi-momes Cabanac	50,00 €
TOTAL	3 130,00 €

Voté à l'unanimité

3) Vote du budget 2020 :

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

	DEPENSES	RECETTES
Total de la section de fonctionnement	278684,56	278684,56
Total de la section d'investissement	245600	245600
TOTAL DU BUDGET	524284,56	524284,56

Voté à l'unanimité

4) Désignations des délégués au sein des syndicats intercommunaux et de la communauté de communes :

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'élire les nouveaux délégués de la commune au sein des organismes extérieurs dont elle est membre tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-joint

Nom du syndicat	Nombre	Délégués titulaires	Nombre	Délégués suppléants
Syndicat Départemental Electrification – SDE –	1	Patrick ADER	1	Nicolas LESTRADE
Syndicat AFFLUENT ADOUR (sous-commission ESTEOUS)	1	Marielle BONNET	1	Pierre LACOSTE
Syndicat AEP Vallée de l'ARROS – SAUR –	1	Monique LAMON	1	Laurent LAPEYRE
Communauté des Communes des Coteaux du Val d'Arros	1	Pierre LACOSTE	1	Patrick ADER
Syndicat Mixte Pays des Coteaux - SPANC	1	Jérôme DUCASSE	1	Régis GUILHAUME

Voté à l'unanimité

5) Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs doit être renouvelé.

A cet effet, il nous est demandé de dresser une liste de douze commissaires titulaires et de douze commissaires suppléants

Monsieur le Maire propose la liste ci-dessous.

Commissaires titulaires

DHUGUES Emile – propriétaire bois
ADER Patrick
LACOSTE Pierre – propriétaire bois
LAPEYRE Laurent
DHUGUES Pierre
DUGES Albert
DUCASSE Jérôme
DUPUY Jean François
BONNET Marielle
GUINLE Jean
DHUGUES Alain
LHERMITE Louis – propriétaire bois
domicilié à HOURC

Commissaire suppléants

GUILHAUME Régis
DELUIT Louis
CARPY Claude
POULIT Désiré
DILHAN Geneviève
MAILLES Christian
DUPRAT Serge
AYME Elisabeth
ADER Louis
LOPEZ Nathalie
BROUSTE Robert
DUTHU Fernand – propriétaire bois
domicilié à HOURC

Voté à l'unanimité
